

En soi, il s'agit d'une déclaration renversante et les futurs historiens en feront sûrement une analyse minutieuse. Toutefois, en réponse à ces remarques, j'aimerais signaler que l'honorable député a pris la parole au moins une fois depuis le discours en cause et qu'il a très peu, sinon pas du tout, laissé voir qu'il avait étudié le bill, bien que cela ne devrait pas trop nous préoccuper. Comme entreprise personnelle en vue du centenaire, je lui proposerais, d'ici 1967, d'étudier le présent projet de loi. Peut-être que lorsque viendra le temps d'examiner de nouveau cette mesure à ce moment-là, il se montrera plus brillant que cet après-midi ou lors de ses interpellations antérieures au cours du présent débat.

**M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce):** Monsieur l'Orateur, je ne veux pas accaparer le temps de la Chambre, mais lorsque j'entends des députés pérorer en termes juridiques et en se donnant de grands airs, je crois que cela a assez duré. Je le répète, nous, de ce côté-ci de la Chambre, voulons absolument que la mesure soit déferée au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation. Nous allons donc mettre fin au débat dans l'espoir que le gouvernement prendra les mesures voulues pour faire étudier la mesure par ce comité.

**L'hon. M. Hays:** Monsieur l'Orateur, je suppose que je puis mettre fin au débat?

**Des voix:** Non!

**M. l'Orateur suppléant:** Le ministre a déjà traité de l'amendement, et je dois maintenant mettre l'amendement aux voix. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**M. Horner (Acadia):** Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait peut-être faire une déclaration au sujet du renvoi du bill à un comité.

**M. l'Orateur suppléant:** Le ministre a déjà participé au débat sur l'amendement et ne peut donc prendre la parole une seconde fois.

**M. Horner (Acadia):** Mais son secrétaire parlementaire pourrait le faire.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avant que Votre Honneur ne mette la question aux voix, permettez-moi de dire que le ministre cherchait peut-être à prendre la parole pour assurer aux députés que cette question serait soumise à un comité. Si tel était le cas, un vote ne serait pas nécessaire.

[M. Cashin.]

**L'hon. M. Hays:** Non.

**M. Danforth:** Le ministre a dit non.  
(L'amendement de M. Nugent, mis aux voix, n'est pas adopté.)

**ONT VOTÉ POUR:**

MM.	MM.
Aiken	MacLean (Queens)
Balcer	Macquarrie
Bell	MacRae
Bigg	McBain
Cantelon	McCutcheon
Cardiff	McIntosh
Chatterton	Martineau
Churchill	Millar
Coates	Monteith
Cooper	Moore
Danforth	Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria)
Diefenbaker	Muir (Lisgar)
Dinsdale	Nasserden
Fairweather	Nesbitt
Fane	Nielsen
Fleming	Nugent
Flemming	Pascoe
Girouard	Paul
Gundlock	Pugh
Hales	Rapp
Hamilton	Rhéaume
Horner (Acadia)	Ricard
Horner (Jasper-Edson)	Simpson
Howe (Wellington- Huron)	Southam
Irvine	Stenson
Jones (M <sup>me</sup> )	Vincent
Jorgenson	Wadds (M <sup>me</sup> )
Kennedy	Watson (Assiniboia)
Lambert	Webb
MacEwan	Winkler—61.
MacInnis	

**ONT VOTÉ CONTRE:**

MM.	MM.
Addison	Chrétien
Armstrong	Côté (Chicoutimi)
Asselin (Notre-Dame- de-Grâce)	Côté (Longueuil)
Badanal	Crossman
Basford	Cyr
Batten	Deachman
Beaulé	Deschatelets
Bécharde	Dionne
Beer	Drouin
Benidickson	Drury
Berger	Dubé
Blouin	Dupuis
Boulanger	Éthier
Boutin	Eudes
Brewin	Favreau
Byrne	Fisher
Cadieux	Forgie
Cameron (Nanaïmo- Cowichan-Les Îles)	Foy
Cantin	Gauthier
Caron	Gelber
Carter	Gendron
Cashin	Gordon
Choquette	Granger
	Gray
	Greene